

Commune de CAMBLAIN CHATELAIN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN PAR LA
SEPE LE MONT DUQUENNE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 21 septembre 2018, une enquête publique est ouverte pendant 32 jours à partir du 22 octobre 2018, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant quatre aérogénérateurs (Hauteur totale : 150 m – Puissance unitaire : 3 MW) et un poste de livraison sur le territoire de la commune de CAMBLAIN CHATELAIN par la SEPE LE MONT DUQUENNE.

M. Sylvain VERRIELE est chargé du suivi du dossier de la SEPE LE MONT DUQUENNE Tél. : 06/15/55/15/30 ou verriele@ostwind.fr.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de CAMBLAIN CHATELAIN sise place Charles De Gaulle, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 excepté le mercredi matin qui est fermé, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne-SEPE LE MONT DUQUENNE. Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de ALLOUAGNE, AMES, AMETTES, AUCHEL, AUMERVAL, BAILLEUL LES PERNES, BAJUS, BEUGIN, BOURS, BRUAY LA BUISSIERE, BURBURE, CALONNE RICOUART, CAUCHY A LA TOUR, DIEVAL, DIVION, FERFAY, FLORINGHEM, HOUDAIN, LA COMTE, LA THIEULOYE, LAPUGNOY, LOZINGHEM, MAGNICOURT EN COMTE, MAREST, MARLES LES MINES, OURTON, PERNES, PRESSY, REBREUVE RANCHICOURT, SACHIN, SAINS LES PERNES, TANGRY, VALHUON.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de CAMBLAIN CHATELAIN du 22 octobre 2018 au 22 novembre 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de CAMBLAIN CHATELAIN ou les formuler à M. Michel ROSE commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- Lundi 22 octobre 2018 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 31 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- Samedi 10 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 16 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 22 novembre 2018 de 14h00 à 17h00

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 22 octobre 2018 au 22 novembre 2018, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – SEPE LE MONT DUQUENNE - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de CAMBLAIN CHATELAIN ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - Eolienne – SEPE LE MONT DUQUENNE, les informations relatives à ce projet.